

# PROCES-VERBAL

## COMITE DE DIRECTION réunion plénière

### Au siège

### 17 Décembre 2024

### Présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

---

#### Membres élus présents :

Mmes Ilhame ATILLAH, Lucie BLANCAL (en partie)

MM. Bernard COMMENT, Philippe COUCHOUX, Bruno FOUCHET, Namori KEITA, Robert MENDY, Toufik MOUKRIM, Simon VEISSIERE, Daniel VIARD

#### Membres de droit présents :

Messieurs Philippe SURMON (Président du District PARISIEN), Philippe COLLOT (Président District de SEINE-ET-MARNE), Claude DEVILLE-CAVELLIN (Président du District de l'ESSONNE), François CHARRASSE (Président du District des HAUTS-DE-SEINE), Denis TURCK (Président du District du VAL DE MARNE)

#### Assistent :

Mesdames Sophie GERMAIN (Directrice Générale), Florence DUC (Directrice Générale Adjointe)

Messieurs Hugues DEFREL (Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage), Olivier BIRON (Directeur Général Adjoint), Michaël MAURY (Directeur Général Adjoint)

Monsieur Thomas DESCAMPS (Expert-comptable)

Monsieur Jean-Laurent BRACIEUX (Commissaire aux Comptes) – *Par téléphone*

#### Absents :

Mmes Christine AUBERE (excusée), Vanessa CHATRY, Ghislaine YESLI KERRARD

MM. Claude DELFORGE (excusé), Ahmed HADEF, Brice PARINET LE TELLIER (excusé), Rosan ROYAN (excusé),

---

#### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION DU 04 NOVEMBRE 2024**

Les membres du Comité de Direction ont pris connaissance du procès-verbal transmis en amont de la présente réunion.

Le Comité adopte à l'unanimité le procès-verbal de sa réunion du 04 novembre 2024.

#### **ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE**

##### **Modification de la date de l'Assemblée Générale**

Sur proposition de son Président, et tenant compte de la disponibilité des salons du Méridien Etoile, le Comité décide de décaler l'Assemblée Générale du samedi 11 janvier 2025 au samedi 18 janvier 2025.

Etant observé que ce report permet de différer l'envoi de la convocation et des documents aux membres après les fêtes de fin d'année.

## **Présentation et adoption du Bilan et du Compte de résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024**

M. Thomas DESCAMPS, Expert-comptable de la Ligue, présente au Comité les Comptes de l'association (Compte de résultat et Bilan) arrêtés au 30 juin 2024, lesquels font apparaître un total de Produits de 13 105 430 € et un total de Charges de 12 510 961 €, soit un excédent de 594 469 € (le résultat d'exploitation étant quant à lui excédentaire à hauteur de 145 031 €), et un total du Bilan de 20 157 989 €.

Il détaille et explique, pour les principaux postes – *tant au niveau du Compte de résultat que du Bilan* –, les évolutions constatées. Il est ainsi relevé que (i) près de la moitié des produits de la Ligue sont reversés à des tiers (FFF, Districts, et Compagnie d'assurance – *dans le cadre de l'assurance licence* -), et aux clubs (dans le cadre des aides exceptionnelles), et (ii) les Comptes arrêtés au 30 juin 2024 reflètent une situation financière très saine.

Le Président fait ensuite observer que depuis 2012, les excédents successifs ont permis un renforcement des fonds propres de la Ligue, et ce, en ayant augmenté les redistributions au bénéfice des clubs, et sans avoir imposé de charges supplémentaires sur ces derniers (les tarifs étant inchangés depuis 2012), ce dont se réjouit le Comité.

Il précise que la situation financière de la Ligue permet d'envisager sereinement la réalisation de travaux sur le Domaine de Morfondé, et rappelle que cette situation est le fruit d'un travail collectif et d'une gestion rigoureuse.

Le Comité entend ensuite M. Jean-Laurent BRACIEUX, Commissaire aux Comptes qui a procédé à la vérification des Comptes. Il observe que (i) l'évolution de la trésorerie permet de suivre les investissements à réaliser, et (ii) l'équilibre globale de la Ligue permet d'assurer le financement du Domaine de Morfondé. Enfin, il confirme que les contrôles effectués n'ont donné lieu à aucune observation particulière.

Après avoir entendu l'ensemble des présentations et explications de MM. DESCAMPS et BRACIEUX, le Comité adopte à l'unanimité les Comptes clos le 30 juin 2024 (Bilan et Compte de résultat).

## **Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024**

Sur proposition de son Président, le Comité propose à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024, soit 594 469 €, aux postes « Autres réserves - Réserve Centre Technique Régional » pour un montant de 400 000 €, et « Report à nouveau » pour un montant de 194 469 €.

Cette résolution sera soumise au vote des clubs lors de l'Assemblée Générale du 18 janvier prochain.

## **Présentation et adoption du Budget prévisionnel 2024-2025 réactualisé**

Il est préalablement rappelé que le Budget prévisionnel 2024-2025 a déjà fait l'objet d'une adoption par l'Assemblée Générale de la Ligue le 04 novembre 2023. Toutefois, afin de tenir compte des évolutions de la saison écoulée (Comptes clos le 30 juin 2024), et d'éventuels nouveaux éléments impactant l'activité de la Ligue, il est nécessaire de procéder à un réajustement du Budget de la saison 2024-2025.

Le Comité prend connaissance du Budget prévisionnel 2024-2025 réajusté, construit sur une base de 327 737 licences en fin de saison (soit le nombre de licences enregistrées au titre de la saison 2023-2024), et entend les explications détaillées de Mme Sophie GERMAIN quant aux principales variations constatées, poste par poste, entre le Budget prévisionnel 2024-2025 initialement voté et le Budget prévisionnel réajusté.

Ce Budget prévisionnel 2024-2025 réactualisé qui fait apparaître un total de Produits de 12 610 180 € et un total de Charges de 12 121 120 €, soit un excédent de 488 660 €, est

adopté à l'unanimité, et sera soumis à l'approbation des clubs lors de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2025.

### **Présentation et adoption du Budget prévisionnel 2024-2025**

Il est préalablement rappelé qu'il est nécessaire que le Budget prévisionnel 2025-2026 soit présenté et adopté par l'Assemblée Générale avant le début de l'exercice. Aucune Assemblée n'étant, à ce jour, programmée entre le 18 janvier et le 1<sup>er</sup> juillet 2025, date d'ouverture de l'exercice comptable 2025-2026, ce Budget doit donc être soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée.

Le Budget prévisionnel 2025-2026 a été établi sur la base d'une augmentation de 2% du Budget prévisionnel 2024-2025 réajusté.

Ce Budget prévisionnel 2025-2026 est adopté à l'unanimité et sera soumis à l'approbation des clubs lors de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2025.

### **Candidatures à l'élection des membres de la délégation de la Ligue représentant les clubs à statut amateur aux Assemblées de la F.F.F. – mandature 2024-2028 (au titre de Président du District)**

Le Comité prend acte des décisions de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales du 16 décembre 2024 quant à la recevabilité des candidatures reçues dans le cadre de l'élection visée en objet :

Au titre de Président du District de la SEINE-SAINT-DENIS

Titulaire : HADEF Ahmed – Suppléante : ZAOUK Nabila

Au titre de Président du District du VAL DE MARNE

Titulaire : TURCK Denis – Suppléant : ETIENNE Régis

### **Présentation des modifications aux Statuts de la Ligue (suite aux modifications des statuts types de la FFF)**

Le Comité prend acte des modifications devant être apportées aux Statuts de la Ligue par suite des modifications aux Statuts de la FFF et aux Statuts-types des Ligues Régionales décidées par les Assemblées Fédérales des 16 décembre 2023, 08 juin et 14 décembre 2024 (cf. Annexe 1), et décide de les inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 18 janvier prochain aux fins de présentations aux membres de cette dernière.

### **Présentation et adoption de l'Ordre du jour de l'Assemblée Générale**

Le Comité arrête comme suit l'ordre du jour de l'Assemblée Générale qui se déroulera le samedi 18 janvier 2025 au Méridien Etoile à 09h30 (émargement à partir de 08h00) :

- I. APPEL DES DELEGUES ET QUORUM**
- II. MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT DE LA LIGUE**
- III. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 04.11.2023 ET DU 05.10.2024**
- IV. RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2023-2024**
- V. RAPPORTS FINANCIERS**  
Présentation des Comptes clos le 30 juin 2024  
Rapports du Commissaire aux Comptes (Rapport Général et Rapport Spécial)  
Approbation des Comptes clos le 30 juin 2024  
Affectation du Résultat de l'exercice  
Approbation des budgets prévisionnels 2024-2025 (réactualisé) et 2025-2026

Désignation pour six (6) ans (à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025) de M. Jean-Laurent BRACIEUX en qualité de Commissaire aux Comptes

**VI. PRESENTATION DES MODIFICATIONS AUX STATUTS DE LA LIGUE**

Mise en conformité des Statuts de la Ligue avec les Statuts-types (F.F.F.)

**VII. PRESENTATION DU PROJET D'EVOLUTION DES CHAMPIONNATS U17, U15 F ET U18 F**

**VIII. ELECTIONS DE MEMBRES DE LA DELEGATION DE LA LIGUE AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA F.F.F. – MANDATURE 2024-2028**

Elections des Présidents des Districts de la SEINE-SAINT-DENIS et du VAL DE MARNE

**IX. QUESTIONS DIVERSES**

**X. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE**

**LE POINT SUR LES EFFECTIFS LICENCIES**

Au 17.12.2024, la Ligue compte 309 065 licenciés, soit – 0,6% par rapport à la saison dernière à la même période (- 1 961 licenciés).

Depuis la dernière réunion du Comité de Direction – le 04.11.2024 -, la Ligue a enregistré 24 941 licenciés supplémentaires, ce qui lui a permis de franchir, pour la 3<sup>ème</sup> saison consécutive, le cap des 300 000 licenciés.

La saison 2024-2025 sera à *minima* la 2<sup>ème</sup> « meilleure » saison au niveau de l'effectif licenciés de la Ligue puisque nous avons déjà dépassé le chiffre de la saison 2022-2023 à l'issue de laquelle la Ligue comptait 304 082 licenciés.

Les membres du Comité prennent ensuite connaissance, à l'aide de différents tableaux, de :

. La répartition des licences enregistrées par catégorie,

. La répartition des licences enregistrées par District.

**INFORMATION SUR LA VIE DE LA LIGUE ET DU SECRETARIAT GENERAL**

**Informations générales**

**\* Départ d'Ali MOUCER, Directeur Technique Régional**

Le Président informe le Comité du départ prochain d'Ali MOUCER, Directeur Technique Régional de la Ligue, pour la Fédération Algérienne de Football en qualité de Directeur Technique National.

Il salue le travail remarquable effectué par Ali MOUCER tout au long de son parcours au sein de la Ligue, et se félicite de cette promotion qui traduit l'excellence du cursus de formation des éducateurs sur le territoire francilien.

Enfin, il précise que Julien GOUT assurera l'intérim au poste de Directeur Technique Régional de la Ligue.

**\* Retour sur l'Assemblée Fédérale du 14 décembre 2024**

Le Président revient sur l'Assemblée Fédérale du 14 décembre dernier au cours de laquelle ont été proclamés les résultats pour l'élection du Comité Exécutif de la FFF et de son Président ; il est ainsi relevé que Philippe DIALLO a été réélu en qualité de Président de la FFF.

\* Litige M. Ahmed BOUAJAJ c/ LPIFF

Par suite de l'Assemblée Générale du 05 octobre 2024, M. Ahmed BOUAJAJ a saisi la Conférence des Conciliateurs du Comité National Olympique et Sportif Français afin de contester l'élection du Comité de Direction. Dans ce cadre-là, une audience de conciliation s'est tenue le mercredi 04 décembre dernier au siège du CNOSF.

Mme Sophie GERMAIN, Directrice Générale, M. Olivier BIRON, Directeur Général Adjoint, et Me Didier DOMAT, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, ont représenté la Ligue lors de cette audience de conciliation.

➤ Coupe de France – 32èmes de finale

Le Comité relève que deux clubs franciliens sont encore en lice pour les 32èmes de finale de la Coupe de France :

. Le FC 93 BOBIGNY BG qui recevra le SCO ANGERS le dimanche 22 décembre prochain à 17h00 au stade Auguste Delaune à Bobigny,

. La JA DRANCY qui recevra le FC NANTES le samedi 21 décembre prochain à 15h30 au stade Bauer à Saint-Ouen (la FFF ayant estimé que le stade Charles Sage ne pouvait pas accueillir cette rencontre).

Le Président informe le Comité de l'achat de plus de 400 places aux deux clubs afin de les proposer aux licenciés franciliens.

\* Retour sur les remises de dotations aux arbitres

Il est préalablement rappelé que depuis 2017, la Ligue remet annuellement aux arbitres régionaux des dotations d'équipements NIKE, ces remises entrant dans le cadre de l'opération « L'Arbitre c'est sacré ». Des retards dans ces remises ayant néanmoins été enregistrés sur les deux saisons précédentes.

Ainsi, il a été effectué des remises comme suit :

. Le 30.08.2024, pour les arbitres régionaux Elite,

. Les 15.11.2024 et 12.12.2024, pour tous les autres arbitres régionaux.

Soit près de 280 arbitres dotés.

\* Information sur les prochaines remises de dotations matérielles aux clubs

Dans le prolongement des remises de dotations matérielles aux clubs du mois de septembre 2024, deux nouvelles dates dites « de rattrapage » ont été fixées les 21 décembre et 18 janvier pour les clubs qui n'ont pas pu venir sur l'une des trois premières dates.

La remise du 21 décembre aura lieu à Morfondé tandis que celle du 18 janvier devrait avoir lieu à l'issue de l'Assemblée Générale au Méridien Etoile.

\* Information sur les dates des phases régionales des nouvelles pratiques

Le Comité prend connaissance des dates des phases régionales des épreuves relatives aux nouvelles épreuves :

. Foot en Marchant : la phase régionale est fixée le samedi 26 avril 2025 à Morfondé (10h – Challenge National – 14h30 : Criterium Loisir).

. Futnet : la phase régionale est fixée le samedi 5 avril 2025 (lieu à déterminer).

. Ecup : la phase régionale aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> ou le samedi 08 mars 2025.

\* Point sur la nouvelle organisation générale de la Ligue

Le Président présente au Comité les grandes lignes de la nouvelle organisation qu'il entend mettre en place dans le cadre de la nouvelle gouvernance de la Ligue.

Ainsi, différents pôles (Compétitions et Nouvelles pratiques / Arbitrage / Manifestations exceptionnelles / Enjeux de la Citoyenneté dans le Football / Formation et développement du football féminin / Réforme statutaire et réglementaire / Suivi et application du Plan Régional de Prévention et de Lutte contre les VSS / Morfondé – *travaux et développement du site* -) – animés par un binôme d'élus - vont être mis en place.

#### \* Mouvements dans les clubs

##### - Situation de NOGENT FUTSAL (reprise de dossier)

Le Comité,

Rappelé que lors de sa réunion du 04.11.2024, il a prononcé l'inactivité totale (2<sup>ème</sup> année) de NOGENT FUTSAL,

Vu la régularisation de la situation administrative du club,

Rapporte sa décision du 04.11.2024.

Le club de NOGENT FUTSAL est donc actif pour la saison 2024-2025.

##### - Demandes d'inactivité partielle

Le Comité,

Vu l'article 40 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu la demande formulée par les clubs suivants,

Prononce leur inactivité dans les catégories mentionnées ci-dessous :

. 500 693 : DAMMARTIN C.S. (77) - Catégorie Féminine Seniors

. 547 565 CHAMPENOIS MAMMESIEN VERNOUCELLOIS F.C. (77) - Catégories U15 et U14

##### - Cessation définitive d'activité (article 45 des Règlements Généraux de la F.F.F.)

Le Comité prend acte de la cessation définitive d'activité du club suivant :

. 564 277 : ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE FAREMOUTIERS (77)

Etant observé que ce club avait été déclaré en 2<sup>ème</sup> année d'inactivité pour la présente saison.

##### - Demande de changement de type

Le Comité entérine le changement de type du club suivant :

. 864 927 - ASSOCIATION SÉVRIENNES DES PORTUGAIS (92)

Affilié sous le statut de « club Loisir », ce club devient « club Libre ».

##### - Demande de changement de titre

. 851 944 OFFICE MUNICIPAL LA JEUNESSE AUBERVILLIERS (nouveau nom : ORGANISATION EN MOUVEMENT DES JEUNESSES D'AUBERVILLIERS)

Le Comité,

Pris connaissance de la demande de changement de titre formulée par l'OFFICE MUNICIPAL LA JEUNESSE AUBERVILLIERS,

Vu les dispositions de l'article 36 des Règlements Généraux de la F.F.F., lequel dispose que : « *Tout club qui désire changer de nom en demande l'autorisation à la Fédération par l'intermédiaire du District intéressé et de la Ligue régionale. Une telle demande doit intervenir avant le 1er juin pour prendre effet au début de la saison suivante.* »,

Vu la jurisprudence constante des instances aux termes de laquelle un changement de titre peut être autorisé après la date fixée à l'article susvisé dès lors que les calendriers de la saison n'ont pas encore été publiés,

Vu le stade avancé de la saison,

Décide de surseoir à statuer sur cette demande de changement de titre, et de l'examiner à la fin de la présente saison en vue d'une prise d'effet pour la saison 2025-2026.

## Technique

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à la Technique :

#### \* Réunions de coordination technique et autres réunions

. Mardi 12 novembre : réunion de coordination de l'Équipe Technique Régionale

- . Mardi 12 au jeudi 14 novembre : réunion de coordination DTN / CTR-DAP
- . Lundi 18 novembre : réunion de la Commission Régionale du Football en Milieu Scolaire
- . Lundi 25 au mercredi 27 novembre : séminaire FFF – Futsal
- . Jeudi 5 décembre : réunion de coordination des CTD PPF et DAP
- . Lundi 9 et mardi 10 décembre : séminaire DTN des référents Gardien de But
- . Samedi 14 décembre : formation continue des intervenants du Football en Milieu Scolaire
- . Lundi 10 décembre : réunion IEFF – IR2F

\* La Formation des éducateurs

- Formations Fédérales Départementales

District 75 :

- CFI U14U19 Bloc 2 : 5/11/2024
- CFI Séniors Bloc 2 : 12/11/2024
- Certification CFI : Novembre 2024

District 77 :

- CFI U6U9 Bloc 1 : 7/11/2024
- CFI U6U9 Bloc 2 : 29/11/2024
- CFI U10U13 Bloc 1 8/11/2024
- CFI U14U19 Bloc 2 12/11/2024
- CFI U14U19 Bloc 2 15/11/2024
- CFI U6U9 Bloc 2 : 3/12/2024
- CFI U10U13 Bloc 2 6/12/2024
- CFI GDB Découverte : 4 et 5/11/2024
- Certification CFI : Novembre 2024
- Certification CFI : Décembre 2024

District 78 :

- CFI U6U9 Bloc 2 : 26/11/2024
- CFI U10U13 Bloc 1 12/11/2024
- CFI U14U19 Bloc 1 19/11/2024
- CFI Séniors Bloc 1 : 14/11/2024
- CFI U6U9 Bloc 1 : 3/12/2024
- CFI U10U13 Bloc 2 12/12/2024
- CFI Séniors Bloc 2 : 17/12/2024
- Certification CFI : Octobre 2024
- Certification CFI : Décembre 2024
- Journée Complémentaire Coach Jeunes

District 91 :

- CFI U6U9 Bloc 1 : 12/11/2024
- CFI U6U9 Bloc 2 : 7/11/2024
- CFI U10U13 Bloc 1 : 14/11/2024
- CFI U10U13 Bloc 1 : 15/11/2024
- CFI U10U13 Bloc 2 : 5/11/2024
- CFI U14U19 Bloc 1 : 19/11/2024
- CFI Seniors Bloc 1 : 21/11/2024
- CFI U6U9 Bloc 2 : 3/12/2024
- CFI U10U13 Bloc 2 : 6/12/2024
- CFI U10U13 Bloc 2 : 10/12/2024
- CFI U14U19 Bloc 2 : 12/12/2024
- CFI Séniors Bloc 2 : 17/12/2024
- Certification CFI : novembre 2024

- Certification CFI : décembre 2024
- CFI Futsal U13U15 : 25/11/2024

District 92 :

- CFI U6U9 Bloc 1 : 12/11/2024
- CFI U6U9 Bloc 2 : 19/11/2024
- CFI U10U13 Bloc 1 : 28/11/2024
- CFI U10U13 Bloc 2 : 26/11/2024
- CFI U14U19 Bloc 1 : 5/11/2024
- CFI U6U9 Bloc 2 : 17/12/2024
- CFI U14U19 Bloc 2 : 3/12/2024
- CFI Seniors Bloc 1 : 10/12/2024
- Certification CFF : 15/11/2024

District 93 :

- CFI U6U9 Bloc 1 : 25/11/2024
- CFI U10U13 Bloc 1 : 4/11/2024
- CFI U10U13 Bloc 2 : 18/11/2024
- CFI U14U19 Bloc 1 : 12/11/2024
- CFI Séniors Bloc 1 : 19/11/2024
- CFI U6U9 Bloc 2 : 9/12/2024
- CFI U14U19 Bloc 2 : 2/12/2024
- CFI Seniors Bloc 2 : 3/12/2024
- CFI Futsal U13U15 : 5 et 6/12/2024
- CFI GDB Initiation : 9 et 10/12/2024
- Journée Complémentaire 12/12/2024
- Certification CFF : 14/11/2024

District 94 :

- CFI U6U9 Bloc 1 : 11/11/2024
- CFI U10U13 Bloc 1 13/11/2024
- CFI U10U13 Bloc 2 : 17/11/2024
- CFI U14U19 Bloc 1 : 18/11/2024
- CFI U14U19 Bloc 2 : 22/11/2024
- CFI Séniors Bloc 2 : 24/11/2024
- CFI GDB Découverte : 28/11/2024
- CFI U6U9 Bloc 2 : 13/12/2024
- CFI U10U13 Bloc 2 15/12/2024
- CFI U14U19 Bloc 2 : 20/12/2024

District 95 :

- CFI U6U9 Bloc 1 18/11/2024
- CFI U10U13 Bloc 1 : 25/11/2024
- CFI U14U19 Bloc 2 : 4/11/2024
- CFI Futsal U13U15 : 21 et 22/11/2024
- CFI U6U9 Bloc 2 16/12/2024
- CFI U14U19 Bloc 1 : 2/12/2024
- Journée Complémentaire Coach Jeune : 9/12/2024
- Certification CFF : 15/11/2024
- Certification CFI : novembre 2024

Soit un total sur la période de :

- . Nombre de modules de formation : 64
  - Nombre de stagiaires : 1 242
- . Nombre de sessions de Certifications CFI : 11

➤ Nombre de candidats : 295

- Formation Fédérale Ligue

. Diplôme fédéral - Responsable Ecole de Football :  
Semaine 1 : du 25 au 29 novembre 2024

- La Formation Professionnelle

Brevet de Moniteur de Football (BMF) en apprentissage

- Semaine 4 :  
. Promotions 1 et 2 : du 14 au 15 et 18 au 19 novembre 2024  
. Promotion 3 : du 14 au 15 et 21 au 22 novembre 2024

Brevet de Moniteur de Football (BMF) « classique »

- Semaine 3 :  
. Promotions 1 et 2 : du 04 au 08 novembre 2024

Brevet d'entraîneur de football (BEF)

- Promotion 1  
. Semaine 3 : du 18 au 22 novembre 2024  
- Promotion 2  
. Semaine 3 : du 04 au 08 novembre 2024

Formation Continue professionnelle

. Les 21 et 22 novembre 2024 : La préformation et la formation – 27 stagiaires

\* Le Projet de Performance Fédéral

Catégorie U15 F

(Objectif : rassemblement inter Ligues du mois de février 2025)

. Mercredi 20 novembre 2024 : brassage des joueuses issues des interdistricts U15 F (38 joueuses / 26 clubs représentés)  
. Mercredi 04 décembre : Brassage régional (37 joueuses / 23 clubs représentés)

Catégorie U15

(Objectif : rassemblement inter Ligues du mois d'avril 2025)

. Mercredi 27 novembre 2024 à Morfondé : brassage des joueurs issus des interdistricts U15 (35 joueurs présents / 21 clubs représentés).

A noter l'intervention de 3 arbitres du PEFA de Blanc Mesnil lors de ce rassemblement.

**Arbitrage**

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à l'arbitrage sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2024 à ce jour :

\* Bilan des réunions de la CRA et de ses Sections

. Commission Régionale de l'Arbitrage : 3 réunions dont 1 plénière avec les Présidents de C.D.A.  
. Commission Régionale d'application du Statut de l'Arbitrage : 2 réunions  
. Section Administrative de la C.R.A. : 4 réunions  
. Section des Lois du jeu de la C.R.A. : 4 réunions

\* Les stages des arbitres / observateurs

. Du 17 au 18/08/2024 : stages arbitres Elite – R1 – R2 – R3 – Assistants (54 arbitres)

- . Du 24 au 25/08/2024 : stages arbitres Elite – R1 – R2 – R3 – Assistants (127 arbitres)
- . Le 01/09/2024 : stage des observateurs (32 observateurs présents)
- . Le 07/09/2024 : stage des jeunes arbitres (53 arbitres présents)
- . Le 08/09/2024 : stage des arbitres féminines (22 arbitres présents)
- . Le 15/09/2024 : stage des arbitres Futsal (56 arbitres)
- . Du 06 au 08/12/2024 : stage Inter Ligues à Dijon
  - Candidats F5 : 6
  - Assistant F3 : 2
  - Fédérale 3 féminine : 2
  - Assistante 2 fédérale : 2
- . Présélection JAFFE (janvier 2025) : Shérine NOUADER – Klara GONCALVES

\* Les tests théoriques et physiques

- . Le 21/09/2024 : 1<sup>er</sup> Rattrapage (74 arbitres)
- . Le 05/10/2024 : 2<sup>ème</sup> Rattrapage (45 arbitres)
- . Le 23/11/2024 : 3<sup>ème</sup> Rattrapage (20 arbitres)
- . Le 14/12/2024 : 4<sup>ème</sup> Rattrapage N°4 (18 arbitres)

\* Encadrement des arbitres lors des manifestations sportives

- . Le 29/10/2024 : Inter Districts U15 F (12 arbitres)
- . Le 31/10/2024 : Inter Districts U15 (12 arbitres)
- . Le 14/11/2024 : Challenge Jean Leroy – Lycée Pierre de Coubertin Meaux vs Avranches (4 arbitres)
- . Le 19/11/2024 : Challenge Jean Leroy – Lycée Jean Moulin Blanc Mesnil vs Metz (3 arbitres)
- . Le 20/11/2024 : Challenge Jean Leroy – Lycée d'Issy les Moulineaux vs Pontivy (3 arbitres)
- . Le 20/11/2024 : CNF Clairefontaine : Rassemblement Outre-Mer (SSFA Le Blanc Mesnil) - 3 arbitres
- . Le 27/11/2024 : SSFA Blanc Mesnil à Morfondé – Sélections U15 (3 arbitres)
- . Le 04/12/2024 : Rassemblement des U15 F – SSFA de Meaux (1 arbitre)

\* Réunions diverses

- . Le 31/10/2024 : Visio-conférence de la section ligue arbitre féminine Futsal (7 arbitres)
- . Le 11/10/2024 : Visio-conférence avec les Promotionnel FUTSAL. 1<sup>ère</sup> rencontre (9 arbitres)
- . Le 16/11/2024 : Réunion des Présidents de CRA au siège de la FFF
- . Les 16 et 17/11/2024 : FIA Futsal à Morfondé (27 candidats arbitres)
- . Le 19/11/2024 : Visio-conférence avec les Promotionnel FUTSAL. Thème les DOGSO et SPA (10 arbitres)
- . Le 11/12/2024 : Visio – Arbitres Futsal. Thème : « les semelles » (12 arbitres)

**NOMINATION DES COMMISSIONS REGIONALES**

Le Comité,

Rappelé que :

. Lors de sa réunion du 24 juin 2024, le Comité de Direction – mandature 2020-2024 a décidé de proroger le mandat des membres des Commissions Régionales arrivant à échéance le 30 juin 2024, jusqu'à la fin de son mandat,

. Lors de sa réunion du 04 novembre 2024, le Comité de ceans a (i) nommé les membres des Commissions Régionales suivantes : Commission Régionale de Discipline, Commission Régionale d'Appel, Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations, Commission Régionale de Prévention Education et Education, et (ii) pour les autres Commissions Régionales, décidé de proroger le mandat de leurs membres jusqu'à sa prochaine réunion plénière au cours de laquelle la question de la nomination des Commissions sera abordée, et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2024,

Sur proposition de Toufik MOUKRIM et Philippe COUCHOUX, procède à la nomination, à effet immédiat, des membres des Commissions Régionales suivantes.  
Etant précisé que le mandat de ces membres expirera au plus tard le 30 juin 2025.

#### Commission Régionale Médicale

##### Animateur

NGUYEN Thong

##### Membres

BLANCHARD Malika

BUNEL Bernard

CONSTANT Maud

DERGUINI Akila

LABADENS Paul

MADANI Nadir

MASMOUDI Rafik

MEZOUANE Belkacem

VANUNU Éric

+ Les médecins élus au sein des Comités de Direction des Districts

##### Représentante du Comité de Direction

YESLI-KERRAD Ghislaine

#### Commission Foot Entreprise et Critérium – Pôle Développement et Promotion du Foot Entreprise

##### Animateur

DIELEMAN Michel

##### Membres

LE DREFF Hervé

TESTE Daniel

MUYSHOND Mickaël

##### Représentants du Comité de Direction

ROSAN Royan

COUCHOUX Philippe

#### Commission Foot Entreprise et Critérium – Section Compétitions

##### Animateur

LE DREFF Hervé

##### Membres

LACOUR Laurent

PAREUX Pierre

MUYSHOND Mickaël

##### Représentants du Comité de Direction

COUCHOUX Philippe

ROSAN Royan

#### Commission Régionale Futsal

##### Animateur

COUCHOUX Philippe

##### Membres

HAMZA Arezki

LOPES DE SOUSA Rodolphe

NIANGHANE Moussa

ALEXANDRE Patrick

BRUDER Laurent

DIMGABA Sidi

SMAGUE Stéphane  
Représentants du Comité de Direction  
AUBERE Christine  
MOUKRIM Toufik  
Représentant de la Commission Régionale de l'Arbitrage  
CHABOT Laurent

Commission Régionale Football Loisir

Animateur

AUVITU Dominique

Membres

GOFFAUX Geneviève

GUILLAUME Richard

LE CAVIL Bernard

DRUART Gilles

WODKOWSKI Benoît

GORIN Jean Luc

Représentants du Comité de Direction

VEISSIERE Simon

COUCHOUX Philippe

Représentant de la Commission Régionale de l'Arbitrage

ELLIBINIAN Jacques

Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

Animateur

DENIS Jean-Marc

Membres

DJELLAL Mahé

HAMZA Arezki

LAWSON BETUM Clément

MAETZ Mickaël

ORTUNO Jean-Claude

OUCHENE Éric

ALEXANDRE Patrick

Représentants du Comité de Direction

COUCHOUX Philippe

CHATRY Vanessa

MOUKRIM Toufik

Membres de droits

Les 7 Présidents des Commissions Départementales des Terrains et Installations Sportives des Districts

Commission Régionale de Gestion et Formation des Délégués

Animatrice

PRIGENT Murièle

Membres

BOURGINE Frédéric

CAMUS Daniel

CAUCHIE Daniel

DIOUF Bara

FORTIER Nicolas

GROISELLE Jean-Louis

LAQUERRIERE Christophe

NOUADER Abdelhadi

PETITMANGIN Gilles

BORTOT Michel

Délégués officiels

ACINA Michel  
BAULAY Claude  
BOCCARD Laurent  
BORGA Jean-Claude  
BORNE Marie Laure  
BOURGINE Frédéric  
BOUTON Xavier  
BITRON Alain  
BITRON Alexis  
CAMUS Daniel  
CARIES Pierre Jean  
CATTAN Alexandre  
CAUCHIE Daniel  
CIVRAC Yoann  
DELAVault Charles  
DENIS Jean-Marc  
DIOUF Bara  
DUHEM Pascal  
FORGARD Jean-Pierre  
FORTIER Nicolas  
GROISELLE Jean-Louis  
HEBBADJ Abdel Haffet  
JDANI Fatna  
LE COURT Franck  
LINTANFF Anthony  
MAETZ Mickaël  
MANOUELIAN Bruno  
MATILI Rabah  
MOUZARD Christian  
NOUADER Abdelhadi  
OUCHENE Eric  
PETITMANGIN Gilles  
PRIGENT Murièle  
RAISIN Thierry  
RUIZ Isabelle  
SAI Tahar  
STEFFEN Patrick  
TINE Nordine  
TROTIN Grégory  
VESCHAMBRE Olivier

Candidats stagiaires

LE MOUËL Gwendoline  
GRANGER Mathis  
DAHMAJ Youssef  
BOUDINA Zakaria

Commission Régionale Technique

Représentants du Comité de Direction

COUCHOUX Philippe  
KEITA Namori  
MENDY Robert  
MOUKRIM Toufik

Représentants de l'ETR

LAPERTOT Céline

GOUT Julien

+ Les Présidents des Commissions Départementales Techniques des Districts

Educateur DES

BRILLANT Didier

Educateur BEF

LAM Stéphanie

Commission Régionale d'Application du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football

Représentants du Comité de Direction

COUCHOUX Philippe

MENDY Robert

MOUKRIM Toufik

Représentant de l'ETR

GOUT Julien

Hors Comité

FORNARELLI Christian (U2C2F)

GRESSIEN Georges (GEF)

REBOURS Bertrand (UNECATEF)

Par ailleurs, le Comité décide de proroger le mandat des membres des Commissions Régionales non citées ci-dessus jusqu'à décision à intervenir.

**PROJET D'EVOLUTION DES CHAMPIONNATS U17, U15 F ET U18 F**

Le Comité,

Après avoir pris connaissance du projet d'évolution des Championnats Régionaux U17, U15 F et U18 F (évolution de l'offre de pratique pour réduire le nombre d'équipes évoluant au niveau régional afin de favoriser la création d'une offre de pratique de proximité par les Districts),

Vu l'avis du Collège des Présidents de Club du 09 novembre 2024 et des Présidents de District (réunion Président de Ligue – Présidents de District du 27 novembre 2024),

L'approuve à l'unanimité (Cf. Annexe 2).

**SITUATION FINANCIERE DES CLUBS (REGLEMENT DE LA 2EME QUOTE-PART LICENCES ET DU RELEVÉ DE DROITS DE CHANGEMENT DE CLUB)**

Le Comité,

Pris connaissance de l'état des paiements de la 2<sup>ème</sup> quote-part licences et du relevé de Droits de Changement de Club,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article 3.6 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F., les clubs ont été informés, par mail avec accusé de réception le 13 novembre 2024, des sommes dues au titre de la 2<sup>ème</sup> quote-part licences (40%) et du relevé de Droits de Changement de Club,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 3.7 dudit Règlement Sportif Général, le règlement de ces dernières sommes devait être effectué au plus tard dans les 20 jours suivant cet appel à cotisation, soit le 02 décembre 2024,

Considérant qu'à ce jour, certains clubs ne se sont toujours pas acquittés de tout ou partie de la 2<sup>ème</sup> quote-part sur les licences et/ou du relevé de Droits de Changement de Club, et n'ont pas pris contact avec la Ligue,

Considérant que cette situation est d'autant plus regrettable que (i) comme la saison dernière, 2024/2025 se présente sous les meilleurs auspices pour ce qui concerne le nombre d'adhésions au sein des clubs, et (ii) le calendrier de versement de la quote-part licences a été modifié, depuis plusieurs saisons, pour répondre à la demande des clubs,

Considérant dès lors que dans un souci d'équité, les dispositions réglementaires en cas de non-règlement des sommes dues à l'échéance de paiement fixée doivent être mises en œuvre à l'encontre des clubs concernés,

Par ces motifs,

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F., **Dit qu'à défaut de règlement de l'intégralité des sommes dues au titre de la 2<sup>ème</sup> quote-part licences et/ou du relevé de Droits de Changement de Club au plus tard le 15 janvier 2025, la ou les équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Entreprise et Loisir) des clubs débiteurs concernés seront sanctionnés de la perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (Championnat et Coupes) programmées après cette date et jusqu'à régularisation de leur situation financière. Pour le club n'ayant engagé que des équipes de jeunes, le retrait de point(s) est applicable aux équipes de la plus haute catégorie de jeunes engagées en compétitions officielles.**

**La régularisation de la situation financière du club étant considérée comme étant effective :**

- pour un règlement par virement : à la date d'émission du virement,
- pour un règlement par chèque : à la date d'envoi ou de dépôt à la Ligue du chèque,
- pour un règlement en espèces : à la date du reçu délivré par la Ligue,

**Et sous réserve du règlement de la totalité de la somme due et de son encaissement.**

Une copie de la présente décision et de la liste des clubs concernés sera transmise aux Districts franciliens pour application sur les compétitions départementales.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **P. SURMON**

. Rappel l'organisation par le District d'un rassemblement de Districts pour les catégories U15 et U17 Futsal le 18 décembre prochain au gymnase Carpentier.

### **C. DEVILLE-CAVELLIN**

. Point des actions menées par le District (réunions de secteur, Collège des Présidents de Club, fonds d'aide aux clubs, etc.)

### **F. CHARRASSE**

. Retour sur l'Assemblée Générale du District qui s'est déroulée le 16 décembre dernier.  
. Point des actions menées par le District (séminaire du Comité Directeur, Noël en Futsal, etc.).

### **P. COLLOT**

. Point des actions menées par le District (réunion du Conseil des Présidents de Club).

### **J. SANDJAK**

. Donne lecture de divers courriers de remerciements (Maire d'Arnouville pour l'aide accordée au titre du FAFA Equipements, et M. Jean-Marc DENIS pour l'accompagnement de la Ligue).

. Remise du Label Jeunes Futsal - niveau Or au club de B2M FUTSAL : il fait observer au Comité que l'information quant à cette remise a été communiquée par le club lui-même, la FFF n'ayant pas pris la peine d'en informer la Ligue.

. Il attire l'attention des Présidents de District sur le fait que les modalités de classement des équipes du Championnat de D1 doivent être identiques sur l'ensemble du territoire dans la mesure où ce Championnat permet l'accession à la division inférieure de Ligue, et rappelle que la détermination d'un club accédant – *qu'il s'agisse d'une montée « obligatoire » ou supplémentaire* – sera effectuée sans tenir compte des éventuels points de pénalité qui seraient infligés aux clubs au titre d'un Challenge du Fair-play.

---

**Le Président**  
**Jamel SANDJAK**

---

**Le Secrétaire Général**  
**Toufik MOUKRIM**